



Du 18 au 24 novembre c'est la Semaine de l'emploi des personnes handicapées : une semaine pour populariser un vaste chantier !

Lundi 18 novembre 2013

s'ouvre dans toute la France, la 17ème Semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

Une semaine pour rappeler que le taux de chômage des personnes en situation de handicap est aujourd'hui de 20% et qu'il augmente plus vite que la moyenne nationale.

Une semaine pour que le regard évolue et pour que handicap ne rime plus avec incapacités.

Une semaine pour rappeler qu'il reste d'énormes progrès à faire, notamment dans la Fonction Publique, sur un sujet qui ne peut s'arrêter à une semaine de mobilisation tous les ans ! Il faut des moyens et une véritable volonté politique pour l'insertion des personnes handicapées !

Le FIPH-FP : un outil indispensable

Le FIPH FP, Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, est un établissement public administratif de l'Etat dont la gestion a été confiée à la Caisse des Dépôts et Consignations, sous l'autorité et le contrôle du comité national et sous la tutelle de plusieurs ministères qui nomment son directeur.

Il rassemble les employeurs publics, les associations de personnes en situation de handicap et les organisations syndicales de la Fonction Publique, dont la FSU qui en est vice-présidente.

Il a pour mission d'une part, de collecter les contributions des employeurs publics qui n'ont pas atteint l'obligation d'emploi de 6% de personnes en situation de handicap, d'autre part, de financer des actions proposées

par les employeurs publics, visant à aménager les postes de travail ou le maintien dans l'emploi. De façon générale, les aides versées contribuent à faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans la fonction publique.

Il est institué dans chaque région un comité local, dont les membres sont nommés par arrêté du préfet de région. Ces comités locaux sont composés de représentants du préfet de région, de directeurs de services régionaux de l'Etat, d'élus locaux représentant les employeurs dans la région de la fonction publique territoriale, d'un représentant des employeurs de la fonction publique hospitalière, de représentants des personnels (dont la FSU), et de représentants des associations de personnes en situation de handicap.

La FSU force de proposition

La FSU œuvre, avec tous ses partenaires, pour donner un nouvel élan à la politique de l'emploi des personnes handicapées, pour que la fonction publique soit exemplaire dans ce domaine, alors que nous nous trouvons face à un contexte socio-économique qui fragilise encore davantage les personnels concernés par le handicap, et qui accentue les difficultés des agents et des demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Nous avons un grand défi à relever, avec un taux d'emploi des personnes handicapées pour l'ensemble de la fonction publique de 4,34 % en 2012.

Il est donc nécessaire de permettre au FIPH FP de remplir pleinement et sereinement les missions qui lui ont été confiées par la loi du 11 février 2005. Sans augmentation de ses moyens, les activités du FIPH FP en faveur des agents en situation de handicap seront pénalisées, et les conditions de travail du personnel affecté à ses missions se dégraderont à nouveau. Nous ne pouvons l'accepter.



Le service public,
on l'aime, on le défend